



Émis le 31 janvier 2011

Bulletin technique no 26 ^{1.0}

Objet : Critères des membranes acoustiques pour installation collée sous le plancher Mirage Engineered

Ce bulletin technique a pour but de faire une mise au point sur les membranes acoustiques et sur les paramètres minimums à rencontrer afin de maintenir la garantie structurelle à vie du produit Mirage Engineered.

Il est possible de coller un plancher Engineered sur une membrane acoustique. Cependant, la membrane et l'assemblage doivent rencontrer les critères suivants :

	Critères	Normes	Limites	Commentaires
Membrane seulement	Compressibilité @ 25 % de déflexion	ASTM D-3575	≥ 2 psi épaisseur de moins de 7 mm ≥ 6 psi épaisseur entre 7 et 10 mm	Limiter le mouvement [confort et bruit] 10 mm étant l'épaisseur maximale
	Traction @ 100 % élongation ou moins	ASTM D-412 [méthode A] [ou équivalent]	60 psi [min 0.4 Mpa]	Pour limiter la dilatation / contraction et assurer une bonne résistance de la membrane
	Transfert d'adhésif - plancher	N/A	75 %	Pour assurer une bonne adhésion
	Température de service		-6 à 43 °C [20 à 110 °F]	Pour résister au chauffage radiant
	Transmission de vapeur d'eau	ASTM E-96	Min 0,6 lb / 1 000 pi ² / 24 h	Pour être considérée comme pare-vapeur

Membrane : ne pas confondre avec un produit imperméabilisant du béton ou sous-plancher.

Assemblage typique *	Traction [perpendiculaire au plan de collage]	EN 14293 [ou équivalent]	50 psi [0.35 Mpa] [cure de 7 jours] Max 4 mm @ 50 psi [0.35 Mpa]	La valeur n'est pas en % afin que l'épaisseur n'influence pas le résultat
	Fluage en tension [perpendiculaire au plan de collage]	EN 14293 [ou équivalent]	Max 2 mm [depuis la charge] Charge 30 psi [0.2 Mpa] Maintien de 30 minutes	Pour limiter dilatation / contraction et les déformations excessives

* *Exemple d'assemblage typique : sous-plancher + colle + membrane + colle + lames de plancher Engineered. L'effet de la colle et de la membrane doit être pris en considération pour assurer le bon comportement du produit.*

Note 1 : La performance acoustique dépend grandement de la structure du bâtiment. La sous-couche pourra contribuer à l'amélioration de cette performance.

Notes importantes :

- Tous les critères doivent être respectés afin d'assurer une bonne performance du produit.
- L'adhésif utilisé pour l'installation doit répondre aux critères du bulletin technique no 23.

Mirage ne peut être tenue responsable en ce qui concerne :

- la performance acoustique de la sous-couche [voir note 1];
- la résistance à long terme [humidité, moisissure];
- la composition de la membrane, des matériaux et des adhésifs [formaldéhyde, COV, etc.];
- la compatibilité avec les colles et les scellants [selon le fabricant];
- la garantie [qui devrait au minimum atteindre celle de Mirage];
- des problématiques reliées à l'utilisation ou à l'installation de la membrane et de ses accessoires.

Dino Tremblay, superviseur Service technique 1 800 463-1303